



PREFET DE LA SAVOIE

Arrêté n °2015047-0003

signé par
Voir signataire dans le document

le 16 Février 2015

73_Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des population

Arrêté préfectoral fixant la liste des refuges de montagne sur le territoire de la Savoie autorisés à accueillir des mineurs en collectif



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SAVOIE

Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations
Service Jeunesse Sports et Vie associative

ARRÊTÉ PREFECTORAL
fixant la liste des refuges de montagne sur le territoire de la Savoie autorisés
à accueillir des mineurs en collectif

LE PREFET DE LA SAVOIE

Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu l'arrêté du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales de sécurité contre l'incendie ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2014 portant modification du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

Considérant les informations transmises par les maires du département quant à l'adéquation des refuges de montagne du territoire de leur commune avec les préconisations réglementaires nécessaires à l'autorisation d'accueil collectif de mineurs ;

Considérant qu'il convient de faciliter la pratique des activités physiques liées à la montagne à des jeunes et d'autoriser la fréquentation de refuges de montagnes par des groupes de mineurs ;

Sur proposition de madame la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet et de monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Savoie ;

ARRETE

Article 1^{er} : Les refuges de montagne situés sur le territoire de la Savoie autorisés à accueillir l'été (hors enneigement), et pour certains l'hiver (avec enneigement), des mineurs en collectif en dehors de la présence parentale, figurent dans la liste annexée au présent arrêté.

Article 2 : Cette liste pourra faire l'objet de modifications par arrêté, compte tenu notamment de l'évolution des caractéristiques des bâtiments.

Article 3 : Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Grenoble.

.../...

.../...

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture, la sous-préfète directrice de cabinet du préfet, le commandant du groupement de gendarmerie de la Savoie, le directeur du service départemental d'incendie et de secours, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Savoie et les maires sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Savoie.

Chambéry, le 16 février 2015.

Le préfet,

Eric JALON

PJ : 1.

**Annexe à l'arrêté préfectoral du
Fixant la liste des refuges de montagne de Savoie autorisés à accueillir des mineurs
en collectif**

Les refuges de montagne situés sur le territoire de la Savoie autorisés à accueillir durant l'été :
(hors enneigement)

Commune de LES ALLUES

Refuge de la Traye

Commune d'AUSOIS

Refuge de la Fournache
Nouveau refuge du fond d'Aussois
Refuge de la Dent Parrachée

Commune de BEAUFORT

Refuge de la Gittaz

Commune de BESSANS

Refuge d'Averole

Commune de BONNEVAL SUR ARC

Chalet des Evettes

Commune de BOURG SAINT MAURICE

Refuge de la Croix Bonhomme

Commune de BRAMANS

Refuge du Petit Mont Cenis
Refuge d'Ambin
Refuge du Suffet

Commune de CHAMPAGNY EN VANOISE

Refuge Plaisance
Refuge de plan des Gouilles

Commune de LA COTE D'AIME

Refuge du Presset
Refuge de la Balme
Refuge les plans du Bas

Commune de LE CHATELARD

Refuge les Garins

Commune de HAUTELUCE

Refuge de la Croix de Pierre

Commune de LANSLEVILLARD

Refuge de Vallombrun

Commune de LA LECHERE

Refuge de Nant du Beurre

Commune de MODANE

Refuge du Mont Thabor

Commune de MONTGELLAFREY

Refuge du lac de la grande Léchère

Commune de PEISEY-NANCROIX

Refuge du Palet
Refuge du Mont Pourri

Commune de PLANAY

Refuge du Grand Bec

Commune de PRALOGNAN LA VANOISE

Refuge Pecllet-Poiset
Refuge de la Valette
Refuge du Col de la Vanoise

Commune de STE FOY TARENTOISE

Refuge de L'Archeboc

Commune de ST SORLIN D'ARVES

Refuge de l'Etendard

Commune de TERMIGNON

Refuge de la Leisse
Refuge de l'Arpont
Refuge de la Femma
Refuge le Plan du Lac

Commune de VAL D'ISERE

Refuge du Prariond
Refuge du Fond des Fours

Commune de VALLOIRE

Refuge de l'Aiguille d'Arve

Les refuges de montagne situés sur le territoire de la Savoie autorisés à accueillir durant l'hiver : (avec enneigement)

LES ALLUES

Refuge de la Traye

MONTGELLAFREY

Refuge du lac de la grande Léchère